ASSEMBLÉE NATIONALE

24 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º 884

présenté par
Mme Thill

ARTICLE 21

À la seconde phrase de l’alinéa 4, supprimer les mots :

« , par dérogation, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'instruction en famille ne doit pas constituer une dérogation mais une liberté.